

TYPE d'ANOMALIE	12-13/05	DECISION
FDME		
transmission	-15M PUC 2 - PSC 3 > transmission le 16/05 : J+3 -11 Mixte PUC 2 - PHBA 2 > non transmise au 22/05	PUC 2 :pénalité financière PUC 2 :pénalité financière et sportive
JOUEUR		
non autorisé	-15M PUC 1 - CSMF 2 (09/05) > CSMF 2, 7 joueurs ont joué en championnat le 13/05 avec CSMF 1 donc pendant la même semaine de compétition	CSMF 2 match perdu par pénalité, les joueurs sont figés dans 1 équipe lors d'une même semaine de compétition art.95,1 RG FFHB
FORFAIT		
Forfait	-17M PUC 2 - PSC 2 > PUC 2 absent PHBA 2 - Paris 18 >PHBA 2 absent -15M Stade Français 2 - Paris 18 2 > Stade Français 2 absent PUC 2 - PSC 3 > PSC 3, 4 joueurs -13M PHBA 3 - Martigua > PHBA 3 absent -13F Martigua - PSC 2 >Martigua absent	Forfait